

Tous en selle
vers 2010



PROJET DE CLUB
2008 - 2010

Le Mot du Président

« Nouvellement élu président de l'Entente Cycliste de Pierre-Bénite Saint-Genis-Laval¹, j'ai pris conscience en l'espace de 8 mois du travail qui incombe à l'équipe dirigeante et ce malgré la modestie de notre structure. Ce baptême du feu maintenant digéré, il est temps de nous tourner vers l'avenir et vers la prochaine saison sportive. Comme nous avons pu le répéter à différentes occasions, nous n'avons ni l'intention, ni l'ambition de révolutionner le club et encore moins sa philosophie et son caractère amical. Ces éléments fondateurs permettent en effet à chacun, je pense, de relativiser à la fois l'importance des événements sportifs et plus encore l'importance des résultats sportifs. En effet, en ces jours où le cyclisme de haut-niveau est chahuté, n'est-il pas essentiel de mettre en avant les valeurs originelles du sport plutôt que la notion de résultats? C'est avant tout pour donner envie à chacun de pratiquer le vélo comme bon lui semble, avec l'encadrement nécessaire et des moyens suffisants que j'ai proposé au bureau de notre association d'établir un projet de club pour le futur. Ce projet se veut un outil à la fois pour pérenniser l'adhésion de nos pratiquants mais aussi, dans la mesure du possible, pour amorcer une dynamique mesurée d'accueil de nouveaux licenciés, accueil plus particulièrement orienté vers les plus jeunes. C'est au regard de cette double nécessité, qu'il nous apparaît nécessaire de travailler aujourd'hui en harmonie avec un programme défini dans le cadre d'un projet de club. J'espère qu'à l'horizon 2010, nous serons tous satisfaits de cette démarche.

« Tous en selle vers 2010 » doit être un fil conducteur pour les décisions prises par les dirigeants de l'association et un document de référence où chacun (enfants, bénévoles, sportifs, partenaires...) pourra à son niveau, je l'espère sincèrement, y trouver des intérêts...»

¹ Janvier 2007

1. Contexte

L'Entente Cycliste Pierre-Bénite Saint-Genis-Laval est une association sportive agréée jeunesse et sport dont la création remonte à 1991. Cette création fait suite au rapprochement de deux clubs existant séparément à Pierre-Bénite et à Saint-Genis-Laval. Ainsi, historiquement, le vélo club de Pierre-Bénite et le Pédalier d'Argent de Saint-Genis-Laval existaient depuis plus de 20 ans. Ce club sportif a toujours été orienté vers la pratique du cyclisme traditionnel (route, piste et cyclo-cross), de compétition d'une part et de loisir d'autre part.

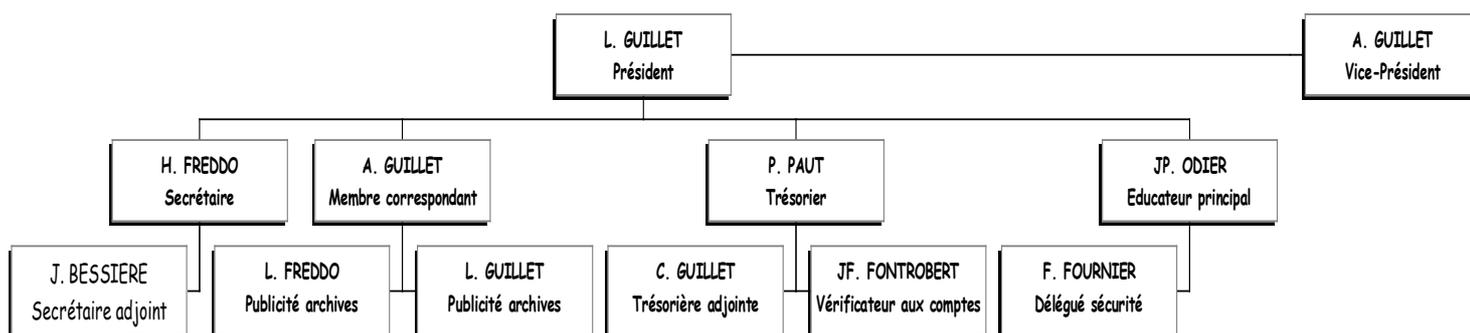


L'association est aujourd'hui affiliée à la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.) et à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (F.S.G.T.). Elle bénéficie, depuis 2005, d'une école de cyclisme homologuée F.F.C., ouverte aux jeunes enfants de 7 à 14 ans et encadrée par des éducateurs diplômés.

Avec une quarantaine d'adhérents (effectif en hausse), le club a toujours connu un très bon rayonnement local, de part l'organisation de manifestations sportives (Critérium cycliste de la ville de Pierre-Bénite, Grand Prix cycliste de la Municipalité de Saint-Genis-Laval, Course des 4 clochers...) et de part un certain nombre de résultats probants. Nous pouvons citer par exemple Christophe Oriol qui a débuté sa carrière au sein du vélo club de Pierre-Bénite et qui est passé professionnel quelques années plus tard; de même, le club a obtenu un titre de champion du lyonnais Junior sur route en 1994...

L'Entente Cycliste Pierre-Bénite Saint-Genis-Laval, c'est aussi et avant tout une association qui ne manque pas de tisser des liens amicaux avec les responsables politiques locaux, avec les riverains et les autres associations notamment par le biais de l'organisation de manifestations extra-sportives.

Présentation de l'organisation du club Composition du Bureau 2007



2 - Les principes fondamentaux du projet de club

Les objectifs et les actions mentionnés dans le présent projet reposent sur un certain nombre d'éléments fondamentaux dont voici à nos yeux les principaux :

2.1 L'implication de tous les acteurs volontaires du club

Si les idées maîtresses de ce projet proviennent des adhérents eux-mêmes et de l'expérience vécue des dirigeants, l'accomplissement de ce dernier repose en grande partie sur ces mêmes personnes. Mais la réussite du projet dépend également de notre capacité à mobiliser des forces vives pour mener à bien les différentes actions du programme. Il s'agit bien là d'insuffler au sein du club une valorisation du bénévolat et de la notion de services.

Les actions programmées méritent en effet, pour certaines d'entre-elles, la mobilisation d'un maximum de volontaires. Cette mobilisation peut être accentuée si un calendrier plus précis et anticipé est connu et validé par toutes et tous, et si, des lignes directrices sont données à travers ce projet.

2.2 Optimisation du fonctionnement entre l'équipe dirigeante et les adhérents

Ce projet de club, formalisé par l'équipe dirigeante, doit être porté par tous les adhérents et par un certain nombre de partenaires. Pour faciliter l'implication de chacun, le bureau devra présenter régulièrement à l'ensemble des adhérents l'état d'avancement du projet, les décisions prises, les éventuels changements... Il facilitera autant que possible la remontée des remarques de la part des adhérents soit par le biais de ces réunions, soit par le biais de « fiches remarques » distribuées à chacun ou autres...

2.3 L'évaluation annuelle du projet

Pour juger de l'efficacité ou non de ce projet de club, une évaluation annuelle de ce dernier est nécessaire. Cette évaluation devra mettre en avant à la fois les difficultés rencontrées, les échecs éventuels et les points positifs. Elle se fera via un regard croisé à triple entrée :

- L'évaluation de la part des Dirigeants
- L'évaluation de la part des Adhérents
- L'évaluation de la part des Partenaires Financiers

Cette évaluation est identifiée dans le présent projet comme l'un des 4 piliers du programme d'actions.

3 - Enjeux et objectifs : l'essentiel

La mise en place d'un projet de club sur 3 ans, projet à la fois modeste et ambitieux, illustre surtout un besoin d'orientation stratégique plus claire pour l'Entente Cycliste de Pierre-Bénite Saint-Genis-Laval. Une association sportive doit à nos yeux entrer aujourd'hui dans une démarche de réflexion à moyen terme afin de proposer à ses adhérents des activités en adéquation avec leurs besoins. Cette orientation, formalisée en projet doit être le vecteur d'adaptation durable de l'organisation des activités du club, d'une garantie de la satisfaction de l'ensemble des adhérents, d'une augmentation raisonnée des effectifs et d'une reconnaissance locale accrue.

L'équipe dirigeante a retenu pour ce projet 4 PILIERS :

PILIER 1 : L'ECOLE CYCLISME, UN FLEURON POUR LE CLUB

L'école de vélo est incontestablement le pilier le plus important du projet. D'une part, parce qu'elle est symbole d'avenir, d'autre part, parce que l'épanouissement des plus jeunes au travers les activités du cyclisme est un objectif noble du sport en général.

L'école de vélo est ouverte aux enfants de 7 ans à 14 ans. Elle doit permettre à ces enfants de découvrir l'ensemble des activités du cyclisme traditionnel et d'être à l'aise sur un vélo en toutes circonstances et sur tous les terrains (route, piste, cyclo-cross) ; elle doit également faire de la sécurité une base primordiale (règles de sécurité sur le vélo, code de la route, règles de vie en groupe...) ; elle doit aussi contribuer au bien être des enfants et à leur épanouissement (pratique du sport, détente, liens amicaux...) ; elle doit enfin être capable d'inculquer les valeurs essentielles de la pratique sportive (lutte contre le dopage, respect des autres et des valeurs sportives...).



Faire de l'école de vélo le pilier numéro 1, c'est ce donner comme objectif de lui permettre d'accomplir toutes ces missions.

Pour parvenir à cet objectif, le club a sélectionné pour l'école de vélo 3 actions principales réparties sur les 3 ans :

Action 1 : Acquisition du matériel spécifique nécessaire pour une école de vélo

Cette action vise à un recensement annuel des besoins en matière d'équipements sportifs hors équipements vestimentaires (éléments spécifiques pour l'école de vélo, éléments de sécurité, vélos mise à disposition pour les jeunes enfants...). Ce recensement effectué, une mise à niveau sera si nécessaire réalisée dans la limite d'une enveloppe fixée annuellement par le bureau. Cette limite permettra le cas échéant d'établir strictement des priorités dans le respect des piliers originels du présent projet.

Action 2 : Planification de « journées découvertes » pour les jeunes

Cette action sera reconduite annuellement. Elle vise à la planification de journées spécifiquement dédiées aux jeunes de l'école de vélo et en dehors des entraînements ou compétitions habituelles. Ainsi, pourront être inscrites dans le cadre de cette action des journées découvertes de la piste, des journées découvertes du cyclo-cross, des journées rencontres de cyclistes professionnels, des journées découvertes d'évènements cyclistes (par exemple : 6 jours de Grenoble, championnats nationaux...). Cette action a pour finalité de faire découvrir aux enfants toutes les richesses de notre sport, toute sa diversité et l'étendue sa pratique.

Action 3 : Développement de la Formation et optimisation du système d'encadrement

Une école de vélo nécessite un encadrement technique qui ne peut s'improviser. Aussi, il apparaît nécessaire de former de nouveaux entraîneurs et de leur donner l'habilitation à encadrer des groupes de jeunes cyclistes. De même, les entraîneurs déjà diplômés doivent généralement participer à des sessions de mise à niveau. Dans ce cadre, la Fédération Française de Cyclisme organise des stages spécifiques de formation. Le cas échéant, il semble important que certains adhérents du club puissent grâce à cette action, participer à ces sessions, avec notamment un financement intégralement assuré par le club.

D'autre part, cette action numéro 3 pourrait être l'occasion de réfléchir au sein du club à un système d'encadrement « palliatif » au système reposant à l'heure actuelle intégralement sur le bénévolat des éducateurs (rémunération des éducateurs, système de temps partagé avec d'autres associations, groupements d'employeurs...). Cette réflexion sera menée en année 2 du projet. Elle fera l'évaluation des incidences (financières, législatives, comparaison avec d'autres associations...) et devra déboucher sur une prise de décision d'une mise en place ou non d'un nouveau système d'encadrement. Cette évaluation reposera également sur les évolutions constatées de l'école de vélo, en particulier en terme

d'effectifs, et sur les évolutions prévisibles de cette dernière ainsi que celle des autres catégories jeunes (minimes, cadets, juniors...).

- Critères d'évaluation Pilier 1

Action 1 :

Acquisitions de matériel spécifique école de vélo réellement effectuées
Satisfaction des jeunes et parents quant à l'accueil matériel de l'école de vélo
Nombre d'adhésions d'enfants sans aucun matériel initial

Action 2 :

Nombre de journées annuelles dédiées à la découverte du vélo sous toutes ses formes
Satisfaction des jeunes quant à ces journées découvertes
Prise en charge réellement effectuée par le club

Action 3 :

Nombre de nouveaux éducateurs formés annuellement
Nombre d'éducateurs participant à des sessions de perfectionnement
Synthèse sur l'analyse du système d'encadrement
Mise en place d'un système performant d'encadrement des jeunes

- Calendrier prévisionnel de réalisation des actions du pilier 1

PILIER 1	2008	2009	2010
Action 1			
- Analyse des besoins	X	X	X
- Acquisition de matériel spécifique	X	X	X
Action 2			
- Journée découverte Piste	X	X	X
- Journée découverte cyclo-cross	X	X	X
- Journée rencontre d'un professionnel			X
- Journée événement		X	X
- Autres...			X
Action 3			
- Formation nouveaux éducateurs	X	X	X
- Stages perfectionnement éducateurs		X	X
- Analyse des systèmes d'encadrement		X	X
- Mise en place éventuelle d'un nouveau système d'encadrement			X

PILIER 2 : COMPETITEUR JE SUIS, COMPETITEUR JE SERAI

Le contexte historique fait de notre association un club orienté vers la compétition sportive de niveaux départemental et régional. Cette orientation reste, de l'avis de tous, fondamentale pour pouvoir répondre aux attentes des adolescents, des jeunes adultes ou des adultes pratiquants plus ou moins intensivement le cyclisme. Aussi, afin de ne pas perdre de vue cette finalité et de donner une continuité logique au pilier 1, 3 actions principales ont été retenues :



Action 1 : Amélioration des conditions d'entraînements

L'entraînement reste pour la pratique sportive le meilleur vecteur de progression. La pratique du cyclisme de compétition nécessite de ce point de vue un entraînement régulier, adapté et si possible répondant à des objectifs déterminés. Nous avons retenu cette action spécifique afin que chaque compétiteur puisse trouver, au sein du club, un moyen d'améliorer ses conditions d'entraînement. Elle vise à la mise en place progressive d'un plan d'entraînement élaboré par un éducateur et adapté à chaque compétiteur. Ce plan d'entraînement sera réalisé conjointement en fin d'année civile. Il devra intégrer, le cas échéant, les objectifs en terme d'épreuves et inclura obligatoirement les entraînements collectifs du club.

D'autre part, l'amélioration des entraînements passe aussi par l'organisation de stages spécifiques. Ces stages seront programmés annuellement et devront permettre à chacun (toutes catégories) de participer à au moins un stage. Ils seront organisés de sorte que chaque adhérent y trouve un intérêt d'une part, un vecteur de progression ou de remise en forme d'autre part. Il est inévitable qu'un adhérent qui, sans raison particulière, ne participerait pas à l'un des stages spécifiques lui correspondant ne saurait bénéficier des autres actions mentionnées dans le présent pilier. En effet, au-delà d'une valeur sportive, ces stages seront un moyen de souder les liens entre les adhérents du club et participeront de la sorte

à la dynamique de mobilisation, mentionnée dans le chapitre 1 comme élément fondamental.

Action 2 : Valorisation des acquis à travers des compétitions reconnues

Cette action doit permettre aux compétiteurs de s'exprimer, en plus des compétitions habituelles, à travers quelques épreuves reconnues, d'intérêt à minima régional. Ainsi, pourront être intégrées dans cette action, des épreuves par étapes, des épreuves nationales « de masse »... L'objectif du club étant d'apporter à la fois un soutien logistique (logement, restauration, prêt de véhicules...) et un minimum d'encadrement (un encadrant obligatoire pour les épreuves de plusieurs jours).

Cette action devrait permettre d'une part de valoriser un certain esprit d'équipe et d'autre part de faire connaître le club au-delà de son rayonnement habituel. Là aussi, l'équipe dirigeante déterminera annuellement et en fonction du budget alloué à cette action, les épreuves retenues au titre de cette action.

Action 3 : Mise à disposition de moyens matériels spécifiques

Il est clair que la pratique du cyclisme de compétition nécessite pour chaque compétiteur un investissement parfois important en terme financier (achat du vélo de course, déplacements...). Si l'ensemble de l'équipe dirigeante reste convaincu que l'achat du vélo de course pour les adultes ne doit pas être à la charge de l'association (il est l'élément de base de la pratique du cyclisme), l'achat de matériel spécifique (matériel de dépannage, roues de rechange, roues ou vélo de contre-la-montre, galerie ou remorques à vélo...) doit lui être envisagé. Cette action doit être vue comme le petit « plus » matériel que peut amener le club aux compétiteurs. Au même titre que le matériel spécifique pour l'école de vélo, l'achat de matériel de ce type se fera après évaluation des besoins en fin d'année civile et notamment au regard des épreuves mentionnées en action 2.

- Critères d'évaluation Pilier 2

Action 1 :

Nombre de plans d'entraînements personnalisés effectivement réalisés
Evaluation du suivi individuel de ces plans d'entraînements
Stages organisés (lieu, objectifs, valeur, pour qui ?...)
Participation effective des adhérents aux stages et entraînements
Satisfaction des compétiteurs

Action 2 :

Nombre de participations à des courses spécifiques et reconnues
Nombre de participations à des épreuves « de masse »
Résultats sportifs obtenus

Action 3 :

Achats effectués en terme de matériel spécifique filière compétition
Financements de moyens matériels ou techniques réalisés
Satisfaction des compétiteurs

- Calendrier prévisionnel de réalisation des actions du pilier 2

PILIER 2	2008	2009	2010
Action 1			
Mise en place de plans personnalisés	X	X	X
Optimisation des suivis personnalisés		X	X
Stage club		X	X
Stages spécifiques catégories			
Action 2			
Courses à étapes...	X	X	X
Epreuves « de masse »		X	X
Action 3			
Analyse des besoins	X	X	X
Acquisition de matériel spécifique		X	X

PILIER 3 : UN BESOIN DE RECONNAISSANCE

Il apparaît de plus en plus indispensable de communiquer efficacement que ce soit en interne au club ou vis à vis de l'extérieure. Cette nécessité est d'autant plus réelle que la mise en place de ce projet de club prévoit un certain nombre d'actions structurantes pour lesquelles des partenaires financiers s'avèrent nécessaires. L'intérêt que pourrait porter un partenaire financier à ce projet repose en grande partie sur les retours escomptés en matière de communication. Il s'agit là de répondre aux questions suivantes : pourquoi communiquer ? vers qui communiquer ? comment communiquer ? Aussi, afin d'organiser au mieux ce pilier support de la reconnaissance du club et des partenaires, nous avons sélectionné 2 actions principales :

Action 1 : Mise en place d'outils de communication

Cette action a pour objectif de permettre à chacun d'identifier le plus clairement possible tout ce qui est relatif à notre club, à ses actions et à son projet. Peuvent ainsi être des vecteurs de communication : le choix d'un logo reconnaissable pour le club, le choix d'un slogan pour le projet de club, le renouvellement des équipements vestimentaires en cohérence avec ce projet, la mise en place de supports spécifiques de communication (vidéo, plaquettes, optimisation du site Internet...). Plus largement, un ensemble d'efforts de communication devra être opéré notamment dans le cadre de l'organisation de nos manifestations ou dans le cadre de l'accomplissement des différentes actions de ce projet.



Action 2 : Etre acteur de l'animation locale

Fort du succès de certaines manifestations organisées par le club, il apparaît pertinent de s'interroger sur comment développer ces organisations et leurs retombées ? La communication et la reconnaissance du club et partenaires passent incontestablement par le maintien et/ou le développement d'organisation d'évènements qui participent activement à l'animation locale. Ainsi, cette action 2 a pour objectif, une optimisation et une augmentation mesurée des évènements sportifs (courses, critérium...) et extra-sportifs (soirées ou autres...) organisés par le club. Elle visera entre autre à la mise en place d'un calendrier prévisionnel sur 3 ans de l'ensemble des manifestations. Elle permettra ensuite, le cas échéant, d'améliorer la communication effectuée dans le cadre de ces manifestations (moyens matériels de communication, personnes qualifiées pour communiquer, comptes-rendus publicitaires...).

- Critères d'évaluation Pilier 3

Action 1 :

Mise en place réelle d'une « charte graphique (logo, équipement...) »

Diversification des supports de communication (vidéos, plaquettes...)

Reconnaissance extérieure du club

Satisfaction des partenaires du projet de club

Action 2 :

Nombre manifestations sportives et extra-sportives organisées

Efficacité de la communication autour de ces manifestations

Satisfaction et retours effectifs pour les partenaires du projet de club

- Calendrier prévisionnel de réalisation des actions du pilier 3

PILIER 3	2008	2009	2010
Action 1			
- Mise en place de la charte graphique	X		
- Renouvellement des équipements	X		
- Mise en place d'outils de communication	X	X	X
Action 2			
- Organisation de manifestations sportives	X	X	X
- Organisation de manifestations extra-sportives	X	X	X
- Optimisation de la communication sur ces évènements		X	X

PILIER 4 : NOUS EVALUONS NOTRE PROJET

Ce projet de club sur 3 ans ne pourra être un fil conducteur que s'il est évalué objectivement et régulièrement par tous. Aussi, ce quatrième pilier se veut plus un cadre structurel au projet qu'un véritable programme d'actions. Néanmoins, il nous a semblé utile de mentionner 2 actions principales pour ce suivi :

Action 1 : Un suivi qualité du projet

Ce suivi qualité est l'un des éléments définis comme fondamental. Afin de construire ce suivi, des réunions à minima annuelles et ouvertes à tous les licenciés seront destinées à présenter les actions réalisées, les actions envisagées et surtout à débattre de ce projet. De même, des moyens spécifiques de remontée des informations ou des remarques pourront être instaurés, soit par le biais de fiches type « vos remarques sur tous en selle vers 2010 » à remplir semestriellement soit par le biais de forum... De même, un espace du site Internet sera réservé au projet.

Action 2 : Un suivi technique et financier du projet

Au-delà du suivi qualité, un suivi technique et financier est nécessaire. Il sera assuré par les membres dirigeants de l'association. Ce suivi sera le garant de la réussite du projet. Il permettra les prises de décisions finales et si nécessaire le réajustement, la réorientation voire l'annulation de certaines actions du projet.

- Critères d'évaluation Pilier 4

Action 1 :

Mise en place réelle d'outils de suivi
Satisfaction des adhérents et partenaires

Action 2 :

Compte-rendus des réunions de bureau avec décisions relatives au projet de club
Bilans financiers et techniques du projet

- Calendrier prévisionnel de réalisation des actions du pilier 4

PILIER 4	2008	2009	2010
Action 1			
Mise en place de réunions	X	X	X
Mise en place de fiches « remarques »	X	X	X
Action 2			
Bilan technique	X	X	X
Bilan financier	X	X	X

4. Pourquoi devenir partenaire financier de ce projet de club ?

« Parce que je crois aux vertus des activités sportives en particulier chez les jeunes »

- Parce que je trouve que la mise en place d'un tel projet pour une association sportive modeste de ma commune est une bonne idée
- Parce que je crois au rayonnement d'une école de cyclisme, au succès des compétitions locales et régionales et en un esprit de convivialité différent du sport de très haut niveau
- Parce que les références de mon entreprise seront régulièrement citées lors des manifestations et événements organisés par le club (y compris en dehors des actions projet)
- Parce que si j'apporte plus de 600 €, le logo de mon entreprise ou de ma société peut apparaître sur l'équipement des sportifs
- Parce que si j'apporte plus de 200 €, mes références seront éditées sur les supports papiers de communication
- Parce qu'en intégrant ce partenariat, je suis indirectement en relation avec les élus locaux et les autres partenaires du projet.
- Parce que l'engagement qui m'est demandé ne porte que sur trois ans et demeure reconductible ou non annuellement.

« Parce que je participe généreusement à un projet reconnu et valorisant »